

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE H5N8 LA MALADIE PROGRESSE DANS LES LANDES**

Mont-de-Marsan, le 9 décembre 2020

Mercredi 9 décembre 2020, un nouveau foyer d'influenza aviaire hautement pathogène sur des canards a été confirmé par le laboratoire national de référence de l'Anses dans un élevage situé dans la commune de Saint-Geours de Maremne.

Conformément aux dispositions nationales, la Préfecture des Landes a pris un arrêté mettant en place une zone de protection, une zone de surveillance ainsi que les mesures de gestion et de protection qui s'y rattachent.

La liste des communes des deux zones concernées figure en fin de communiqué.

La Préfecture rappelle que les personnes par leurs tenues (vêtements, bottes...), les roues de véhicules, le matériel, peuvent être porteurs du virus après avoir été en contact avec des oiseaux infectés, domestiques ou sauvages.

De ce fait, elle appelle à la plus grande vigilance de tous les acteurs, notamment les éleveurs, les promeneurs, les chasseurs, les propriétaires particuliers de basses-cours, les autres détenteurs d'oiseaux et les vétérinaires pour tout mettre en œuvre afin de se protéger contre la propagation de ce virus. Cela passe en particulier par une application sans faille des mesures de biosécurité (arrêté ministériel du 8 février 2016) et un signalement de toute mortalité d'oiseaux.

Les communes en zone de protection :

- Angresse
- Benesse-Maremne
- Capbreton
- Labenne
- Orx
- Riviere-Saas-et-Gourby
- Saint-Geours-de-Maremne
- Saubrigues
- Saubusse
- Josse
- Saint-Jean-de-Marsacq
- Saint-Vincent-de-Tyrosse

## Zone de surveillance

- Angoume
- Biaudos
- Dax
- Heugas
- Magescq
- Mees
- Oeyrekuy
- Ondres
- Orist
- Pey
- Port-de-Lanne
- Saint-André-de-Seignanx
- Saint-Bathélémy
- Saint-Etienne-d'Orthe
- Saint-Lon-Les-Mines
- Saint-Martin-de-Hinx
- Saint-Martin-de-Seignanx
- Saint-Paul-Lès-Dax
- Saubion
- Seignosse
- Siest
- Soorts-Hossegor
- Soustons
- Tarnos
- Tercis-les-Bains
- Tosse

## Contact presse

Tél. : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82  
Mél. : [pref-communication@landes.gouv.fr](mailto:pref-communication@landes.gouv.fr)

Préfecture des Landes  
26 rue Victor Hugo  
40 021 Mont-de-Marsan Cedex  
[www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr)

